

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 V. 265 Vœu relatif à l'installation d'une plaque en hommage à Nicolas de Staël.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que Nicolas de Staël, peintre français d'origine russe (1914-1955) a vécu à son arrivée à Paris en 1943, dans un immeuble situé 54 rue Nollet dans le 17^e arrondissement,

Considérant que cette période correspond à un moment très marquant de son existence,

Considérant en effet que, dans une détresse financière absolue, il a été contraint de brûler planchers et boiseries du dit immeuble pour se chauffer et subvenir à ses besoins,

Considérant que pendant cette période difficile, il a été exposé en janvier 1944 et en mai 1944 dans la galerie de Jeanne Bucher, au côté de Kandinsky et de César Domela,

Considérant la nécessité d'entretenir le devoir de mémoire dans notre arrondissement où vécurent tant d'hommes et de femmes de culture,

Considérant que les responsables de la crèche sise 52/54 Rue Nollet, sont favorables pour participer à ce travail de mémoire,

Sur proposition de Brigitte Kuster, Hervé Bénessiano, et les élus du groupe UMPPA,

Emet le voeu :

Que soit apposée une plaque à l'extérieur de l'immeuble sis 54 rue Nollet à la mémoire de Nicolas de Staël.